

N/REF : 30/01/2026 10H19 C:264679 I:35823
V/REF : 480
V/Email reçu le Vendredi 30/01/2026 à 10H19

VERDESSE

**18 RUE LESDIGUIERES
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : MANHES
2 RUE DU COLONEL MANHES
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 02 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 MANHES SMH LES CEDRES
M DELORD 06 41 96 13 17 OU 06 50 35 07 46

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT DANS LES CAVES
CAVE 9 INNONDÉE
DEBOUCHAGE POMPAGE URGENT

Donneur d'ordre : Mme S. BOUCHAKOUR

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/01/2026 A 11H15
INTERVENTION SUITE A COLONNE CASSÉE INONDATION DANS LES CAVES
LA CASSE SE SITUE AU NIVEAU DU LOCAL TECHNIQUE
RACLAGE ET NETTOYAGE (DESODORISANT)
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 02/02/26 à 10H33 Mme S. BOUCHAKOUR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	282,84
TOTAL H.T.				282,84
T.V.A. a 10,00%				28,28
TOTAL T.T.C.En EURO				311,12

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN